



COLLECT' INFOS n°10

Mairie de VIONS

Tél / Fax : 04 79 54 29 05

Email : mairie.vions@orange.fr

site Internet : www.vions-savoie.fr

Retrouvez l'actualité de la Commune sur la page facebook 

« mairie de Vions »

Sommaire :

- Page 1 : Mot du Maire et infos générales
- Page 2 : Brèves et actualités
- Page 3 : Les projets en cours
- Page 4 : Un regard sur nos finances
- Feuille annexe :
Associations & Initiatives
Infos utiles & Le bien vivre ensemble

Nouveaux horaires du secrétariat de Mairie

- Le lundi de 10h30 à 12h15
 - Le mardi de 13h30 à 17h30
 - Le jeudi de 14h00 à 18h30
 - Le dernier samedi & le premier mercredi de chaque mois de 8h à 12h.
- Permanence du maire :**
Le jeudi de 16h00 à 18h00

Rubrique d'état civil

Naissances :	Kenza, Tiffanie, Coralie MULLER née le 4/03/2021 Andréa, Sophia YOUSSEF née le 9/08/2021 Ana, Isabel MOURA MONTEIRO née le 20/08/2021
Mariages :	Jean-Louis BOUGARET & Nicole FERLANDE le 15/05/2021 Rahim GHANI & Laetitia BOURGEAT le 15/05/021 Mathieu GRANET & ZIZZO Mélanie le 18/09/2021
Décès :	Monique LLORCA née CHATELAIN le 13 Mars 2021 Aimée DENIS née CATINON le 30 juillet 2021

LE MOT DU MAIRE :

La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer pour échanger depuis plus d'un an et nous n'avons pas pris le temps de vous informer de nos activités par un bulletin municipal, je m'en excuse. Vous trouverez dans ce numéro beaucoup d'informations. Avec mes deux adjoints, nous restons à votre écoute. Bien cordialement à tous.

Plusieurs familles ont rejoint la Commune depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la Commune en espérant qu'ils aimeront y vivre et profiter de son cadre de vie !

Madame Brigitte VIRIEUX a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 10 ans au service de la mairie de Vions. Valérie BRUNET la remplace au poste de secrétaire de mairie depuis le printemps et a très vite pris en main les dossiers de la commune. Elle est à votre disposition pour vous accueillir aux nouvelles heures d'ouverture de la mairie.

Flash conseil municipal :

Après la démission de Monsieur Jean-Pierre Maule acceptée par le préfet le 5/08/2021.

Aurélia Trunfio a été élue 2^{ème} adjointe attachée aux travaux lors du dernier conseil le 25/08/2021.

Quant au maire qui avait demandé au Préfet sa démission, celle-ci lui a été refusée. Pour Jean Pierre Savioz Fouillet, cette notification qui modifie ses perspectives personnelles, ne doit pas entacher les fonctions telles qu'elles ont été assumées jusqu'à présent. En étroite collaboration avec Manuel Arragain et Aurélia Trunfio, adjoints, une nouvelle organisation de gestion va être mise en place, lors d'un prochain conseil.

Recensement : annoncé pour 2021, il n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. **Rendez-vous début 2022 pour ce moment important pour notre commune.**

PLUI de Chautagne : les conclusions de l'enquête publique sont disponibles sur le site de Grand Lac. L'avis défavorable de la commission d'enquête devrait conduire Grand Lac à réfléchir aux suites à donner en lien avec les services de l'État.

Participation des habitants : il n'a pas été facile en cette période sanitaire compliquée d'échanger comme nous l'aurions souhaité avec les habitants. Une réunion publique sur le cimetière et une première réunion de quartier ont été organisées en septembre et cette démarche se poursuivra. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en mairie, par mail ou par le biais de la boîte à idées par exemple.

Centre de vaccination en Chautagne :

Le centre mis en place à Chindrieux est toujours en place avec la collaboration des communes de Chautagne.

Vous pouvez toujours vous inscrire sur Doctolib si vous souhaitez vous faire vacciner.

Fleurissement :

Nous avons souhaité identifier quelques points à fleurir en priorité cette année en essayant de trouver une certaine cohérence dans l'aménagement.

Toutes les suggestions sont les bienvenues pour l'année prochaine et nous aurons besoin de réunir toutes les bonnes volontés pour nous aider à continuer d'embellir nos rues.

Eclairage dans le centre du village !

Le centre du village s'est retrouvé en panne d'éclairage public depuis le mois de juin. Il ne s'agit pas d'une simple panne, mais d'un problème sur l'armoire centrale qui n'était plus sécuritaire et était à changer totalement. L'entreprise mandatée pour les travaux, très prise cet été, a pu intervenir en septembre

Journée citoyenne le 2 octobre :

Cette année, pas de nettoyage de printemps pour cause de Covid, et pourtant, nos bords de routes et nos chemins en ont bien besoin. Nous vous proposons de nous réunir le

Samedi 2 octobre

pour un petit toilettage de nos espaces communs avant l'hiver : un nettoyage d'automne ! Cette journée d'action citoyenne est aussi l'occasion de se retrouver pour une action collective dans notre village.

RDV dès 8h30 à la salle des fêtes !

Chats errants :

La commune est confrontée comme en 2016 à de nombreux chats errants qui endommagent les propriétés privées.

Nous avons renouvelé la convention signée avec la Clinique vétérinaire du Mont des Princes, qui permet aux habitants de Vions de bénéficier de tarifs privilégiés pour la stérilisation de l'identification

(se munir d'un justificatif de domicile).

Concernant les chats domestiques, plusieurs habitants de notre commune ont signalé la disparition de leur animal l'hiver. Quel que soit le problème ou les dégradations subies de par la prolifération des chats errants, il est strictement interdit de s'en prendre aux chats. Les associations de protection des animaux, saisies de ces affaires, ont déposé une plainte qui a été transmise au Procureur de la République.

Environnement :

Nous constatons tous avec tristesse et colère la multiplication des déjections canines dans le secteur Mairie / Ecole / Eglise. Ce petit secteur piétonnier est le centre de notre village. Qu'ils aillent à l'école ou qu'ils viennent s'amuser au baby-foot, à l'aire de jeux ou au city-stade, les enfants sont nombreux en semaine comme le week-end à fréquenter ces lieux avec leurs parents.

Il est de plus en plus difficile de ne pas tomber sur une déjection et d'en sentir les odeurs. La municipalité s'interroge pour mettre en place un dispositif de distributeurs de sacs spéciaux pour déjections canines, mais c'est surtout sur le civisme de chacun que nous devons compter. Personne ne gagnerait à ce que les espaces communs soient interdits aux chiens, et nous remercions chacun de faire un effort pour laisser ces endroits propres pour le bien de tous.

Participation de la Commune aux Pompes funèbres de Chambéry :

Les pompes funèbres municipales de Chambéry ont évolué depuis quelques années pour devenir une société d'économie mixte dont beaucoup de communes du bassin chambérien sont membres.

C'est le cas pour Vions qui a pris une part dans cette nouvelle structure.

Il ne s'agit pas de concurrencer ou de remplacer les professionnels privés du secteur mais d'apporter une solution publique en complémentarité avec ce qui existe déjà, pour accompagner les personnes confrontées à l'épreuve de la perte d'un être cher.

Renseignements : Tél. 04 79 60 50 70 - Fax 04 79 60 50 85 ou contact@pfcca.fr

Les impôts locaux:

La suppression progressive de la taxe d'habitation a conduit le législateur à apporter des modifications importantes dans la répartition des impôts locaux entre les collectivités.

Ainsi, la Commune, qui ne perçoit plus la taxe d'habitation, avait la possibilité de « reprendre » la part de taxe foncière due au département, qui de son côté devrait récupérer des recettes de TVA.

Ainsi, pour maintenir les recettes communales au même niveau, en stabilisant la fiscalité, le conseil a adopté un taux de taxe sur le foncier bâti pour 2021 de 33,57 %, qui intègre la part départementale de 11,03 %, soit une stabilisation du taux d'imposition demandé aux propriétaires. La taxe sur le foncier bâti reste fixée à 147,01 %.

LES PROJETS EN COURS



Nous avons bâti un budget 2021 prudent avec des marges de manœuvre en fonctionnement qui ont permis aux commissions Vie du Village et Travaux, exceptionnellement réunies, de dresser quelques priorités d'investissement à réaliser dans les prochains mois :

Sécurité routière : nous souhaitons maintenant pouvoir avancer rapidement sur cette question, notamment en ce qui concerne la traversée de Vions par la route départementale et celle de la Muraille. Après la mise en place du marquage au sol nous souhaitons créer un réel espace sécurisé pour les piétons et les vélos avec la mise en place d'une protection de la bande piétons dans le centre du village pour isoler les marcheurs de la route. Des aménagements pour faire ralentir les voitures sont envisagés.

Monument aux Morts, le projet de reculement qui a pu faire l'objet d'incompréhensions permettra de le mettre en valeur grâce à un petit aménagement paysager et de permettre aux promeneurs de se souvenir des Mollardins disparus dans les conditions tragiques de la guerre.

Salle des fêtes : une mise aux normes est incontournable au niveau de la cuisine et de l'isolation du garage pour respecter les normes de sécurité qui s'imposent aux établissements recevant du public ; un bureau d'études spécialisé a été mandaté pour identifier le besoin, des travaux seront rapidement effectués.

Garage communal : en lien avec Grand Lac, des aménagements seront prévus pour le mettre aux normes environnementales en ce qui concerne le stockage des produits et l'évacuation des eaux usées.

Cimetière : le CAUE de la Savoie nous accompagne pour établir un cahier des charges permettant d'embellir l'extérieur et l'intérieur de notre cimetière : nous espérons aboutir pour envisager un aménagement cohérent et adapté à tous. C'est l'objectif de la réunion publique du 11 septembre qui a permis de recueillir l'avis de tous ceux qui le souhaitent.

Volets roulants à l'école : le vieillissement des stores intérieurs nous a amenés à réfléchir à la mise en place de stores extérieurs électriques qui amélioreront à la fois la qualité de l'outil pédagogique pour les enseignants et la sécurité du bâtiment. Ces travaux ne relevant pas de la compétence du syndicat intercommunal ils seront donc réalisés par la Commune, si possible dès les vacances de la Toussaint

Travaux de voirie : le conseil municipal réserve chaque année une enveloppe financière conséquente pour la réfection et l'entretien de nos voies communales : maintenir nos routes en bon état est un investissement d'avenir. La réfection de la Montée de la Commanderie par un procédé d'enrobé à froid est une première étape qui sera poursuivie par d'autres voies communales.

Travaux la Muraille : après la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux à Bovéron puis à la Muraille, la réflexion se poursuit avec la « suite » de la Rue de la Muraille. En 2021 nous proposons de démarrer les études préalables nécessaires et surtout de travailler avec Grand Lac, compétent sur les réseaux d'eau potable, pour une mise en œuvre d'une nouvelle tranche de travaux en 2022 ou 2023 selon les financements obtenus.

Le compte administratif 2020

2020 a été une année assez inhabituelle à tous les points de vue et n'a pas été sans conséquences pour les finances communales en ce qui concerne fonctionnement : ainsi, les charges à caractère général ont été réduites par rapport à d'habitude, permettant un résultat très positif de la section de fonctionnement, à 301 156,76 €. En investissement, en revanche, nous constatons un niveau de dépenses inhabituel pour notre petite commune, principalement en raison de la prise en charge des travaux de la Guinguette et de la Muraille. Les réserves constituées les années précédentes permettent un niveau de recettes conséquent. Le décalage entre le paiement des travaux et le versement des subventions a créé un déficit temporaire de 250 790,61 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020
011 (Charges à caractère général)	82 735,50
012 (Charges de personnel)	80 062,08
014 (Atténuation de produits)	5 678,00
65 (Charges diverses de gestion courante)	44 653,02
66 (Charges financières)	480,72
022 (Dépenses imprévues)	
023 (Virement à la section d'investissement)	
042 (Opérations d'ordre entre sections)	23 040,00
TOTAL DEPENSES	236 649,32

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 (Atténuation de charges)	136,62
70 (Produit des services)	21 884,20
73 (Impôts et taxes)	266 596,84
74 (Dotations et participations)	110 687,01
75 (Autres produits de gestion courante)	3 724,71
77 (Produits exceptionnels)	21 981,46
042 (Opérations d'ordre entre sections)	1 100,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	426 110,84
TOTAL RECETTES CUMULEES	537 806,08

d'où résultat exercice 2020 **189 461,52**
d'où résultat cumulé fonctionnemer **301 156,76**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2020
21 (Immo corporelles)	781 036,26
040 (opérations d'ordres entre sections)	1 100,00
041 (Opérations d'ordre à l'intérieur section)	13 915,00
022 (Dépenses imprévues)	
TOTAL DEPENSES EXERCICE	796 051,26
TOTAL DEPENSES CUMULEES	1 141 096,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 (Dotations fonds divers et réserves)	853 351,10
13 (Subventions)	
024 (Produit des cessions d'immob.)	
021 (Virement de la section de fonctionnement)	
040 (opérations d'ordres entre sections)	23 040,00
041 (Opérations d'ordre à l'intérieur section)	13 915,00
TOTAL RECETTES	890 306,10

d'où résultat exercice 2020 **94 254,84**
d'où résultat cumulé investissement **-250 790,61**

Le budget 2021

2021 marque le retour à un budget plus habituel. En établissant nos prévisions de dépenses de fonctionnement avec prudence, nous les fixons à 388 908 €.

En investissement, l'année sera marquée par le remboursement de l'emprunt « TVA » de la Guinguette, ce qui va permettre à la commune d'avoir la trésorerie pour financer les travaux en attendant le versement des subventions.

Dès cette année, la Commune sera **totalemt désendettée**. Grâce à la récupération de TVA, aux subventions, et au virement de la section de fonctionnement, nous avons pu inscrire 29 000 € d'études et 255 725,15 € de travaux et autres investissements sur ce budget qui s'équilibre à 699 515,76 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	147 400,00
012 (Charges de personnel)	82 200,00
014 (Atténuation de produits)	7 650,00
65 (Charges diverses de gestion courante)	54 300,00
66 (Charges financières)	500,00
022 (Dépenses imprévues)	
023 (Virement à la section d'investissement)	156 882,15
042 (Opérations d'ordre entre sections)	
TOTAL DEPENSES	448 932,15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002 (Report exercice précédent)	50 366,15
70 (Produit des services)	21 500,00
73 (Impôts et taxes)	252 815,00
74 (Dotations et participations)	103 251,00
75 (Autres produits de gestion courante)	20 950,00
77 (Produits exceptionnels)	50,00
TOTAL RECETTES	448 932,15

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021
001 (Report déficit exercice précédent)	250 790,61
20 (Immo incorporelles)	29 000
21 (Immo corporelles)	255 725,15
10 (Dotations fonds divers et réserves)	2 000,00
16 (Emprunts et dettes assimilées)	162 000,00
TOTAL DEPENSES	699 515,76

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 (Dotations fonds divers et réserves)	352 259,61
13 (Subventions)	190 374,00
021 (Virement de la section de fonctionnement)	156 882,15
TOTAL RECETTES	699 515,76

Représentation de la répartition de nos recettes de fonctionnement

- Produit des services (5%)
- Impôts et taxes (64%)
- Dotations (26%)
- Autres produits (5%)

